



**INNOVER  
POUR LA  
PERFORMANCE**

90, BOULEVARD PASTEUR  
CS 61595  
75730 PARIS CEDEX 15

T 01 53 15 70 00

W [WWW.CPR-AM.COM](http://WWW.CPR-AM.COM)

# CPR CASH

OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE  
FCP de droit français

---

**RAPPORT ANNUEL**  
**EXERCICE CLOS LE 30 DÉCEMBRE 2021**

---

## Sommaire

	Pages
<b>Caractéristiques de l'OPC</b>	<b>3</b>
<b>Compte rendu d'activité</b>	<b>6</b>
<b>Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue</b>	<b>21</b>
<b>Informations spécifiques</b>	<b>22</b>
<b>Informations réglementaires</b>	<b>23</b>
<b>Certification du Commissaire aux comptes</b>	<b>29</b>
<b>Comptes annuels</b>	<b>34</b>
Bilan Actif	35
Bilan Passif	36
Hors-Bilan	37
Compte de Résultat	40
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>41</b>
Règles et méthodes comptables	42
Evolution de l'Actif net	46
Compléments d'information	47
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	55
Inventaire	56

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### CPR Cash - P

Code ISIN : (C) FR0000291239

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Court Terme.

En souscrivant dans CPR Cash - P, vous investissez dans un portefeuille composé de supports monétaires, obligataires et de dépôts, de Durée de Vie Moyenne Pondérée (ou "WAL") inférieure à 120 jours. La Maturité Moyenne Pondérée du portefeuille (ou "WAM") ne pourra pas excéder 60 jours. La maturité maximale des titres en portefeuille ne pourra excéder 397 jours.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance, nette de frais de gestion, égale à celle de l'indice €STR capitalisé sur la période de détention conseillée (supérieure à une semaine), tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du FCP. En cas de très faible niveau des taux du marché monétaire - voire de taux négatifs -, le rendement net de frais dégagé par le FCP pourrait être négatif et le FCP verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : [www.emmibenchmarks.eu](http://www.emmibenchmarks.eu).

Le Fonds est constitué d'instruments du marché monétaire de haute qualité crédit et de dérivés. Il répond aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Pour sélectionner les valeurs éligibles au Fonds, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse crédit combinée avec une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note).

Le processus d'investissement se déroule en trois étapes successives :

- 1) Encadrement préalable de l'univers d'investissement par une analyse détaillée des émetteurs ;
- 2) Intégration des contraintes financières (ratios réglementaires, processus interne d'évaluation du crédit) et extra-financières (notation ESG et exclusion) ;
- 3) Construction du portefeuille :

- a) analyse de la liquidité des actifs et gestion de la liquidité : elle est assurée par l'utilisation des différents instruments de taux disponibles sur les marchés ;
- b) choix d'une maturité moyenne pondérée : elle reflète nos anticipations sur l'évolution de la courbe des taux du marché monétaire ;
- c) sélection des émissions et diversification des titres (obligations, titres de créances négociables) d'émetteurs publics et privés ;
- d) arbitrage : la gestion recherche les opportunités d'investissement parmi les instruments du marché monétaire et les obligations offrant le meilleur rendement/risque selon le type d'instrument et la maturité du titre ;
- e) pilotage de la note ESG du portefeuille en optimisant le couple rendement/Note ESG des émetteurs.

L'analyse extra-financière mise en oeuvre dans le processus d'investissement, sur un univers représentatif de l'indice Merrill Lynch IG Global Corporate 1-3 ans, repose sur l'application de critères ESG fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte Mondial, Organisation Internationale du Travail, Droit de l'Homme, Normes ISO,...). Et sur l'application de critères génériques notamment :

- la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effets de serre, la protection de la biodiversité et de l'eau pour la dimension environnementale ;
  - le développement du capital humain, la gestion du travail et des restructurations, la santé et la sécurité, le dialogue social, les relations avec les clients et les fournisseurs, les communautés locales et le respect des droits de l'Homme pour la dimension sociale ;
  - l'indépendance du Conseil, la qualité de l'Audit et des contrôles, la politique de rémunération, les droits des actionnaires, l'éthique globale et la Stratégie ESG pour la dimension de gouvernance.
- L'approche Best-in-Class n'exclut aucun secteur d'activité à priori. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le Fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus et notamment la politique d'exclusion d'Amundi sur le charbon et le tabac ainsi que la politique d'engagement du Groupe. Les notes ESG sont établies après agrégation de données issues de fournisseurs de données : celles-ci ne sont pas garanties et peuvent être incomplètes.

Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une combinaison d'approches de type normative, Best-in-Class et engagement :

- 1) Le Fonds intègre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement à travers la politique d'exclusions d'Amundi ;
- 2) Le Fonds applique également les règles d'intégration ESG suivantes :
  - a) exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ;
  - b) exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale) ;
  - c) approche dite en "amélioration de note" : la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers représentatif de l'indice Merrill Lynch IG Global Corporate 1-3 ans après exclusion de minimum 20% des valeurs les plus mal notées et exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi publics, des liquidités détenues à titre accessoire, et des actifs solidaires ;
  - d) taux de couverture des titres en portefeuille : soit au minimum 90% des titres en portefeuille notés ESG à l'exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi publics, des liquidités détenues à titre accessoire et des actifs solidaires.
- 3) Via une approche "Best-in-Class" : le Fonds cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.
- 4) Enfin, une politique d'engagement actif est menée afin de promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique socialement responsable.

Les titres en devises sont systématiquement couverts contre le risque de change.

Le Fonds pourra également effectuer des dépôts auprès d'établissements de crédit appartenant au même univers d'investissement.

La dégradation d'un titre/émetteur/établissement de crédit par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres/demandes de remboursement des dépôts concernés. La Société de Gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres/dépôts en portefeuille.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif du FCP par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le FCP investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncés par le Règlement européen (UE) 2017/1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture.

Le Fonds promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").

Le Fonds est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

CPR Cash - P est libellé en EUR.

CPR Cash - P a une durée de placement recommandée supérieure d'une semaine à trois mois.

CPR Cash - P capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

#### Profil de risque et de rendement



Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Le niveau de risque de ce FCP reflète celui du marché monétaire Euro Court Terme sur lequel il est investi.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### CPR Cash - Tresor Flux

Code ISIN : (C) FR0011030816

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Court Terme.

En souscrivant dans CPR Cash - Tresor Flux, vous investissez dans un portefeuille composé de supports monétaires, obligataires et de dépôts, de Durée de Vie Moyenne Pondérée (ou "WAL") inférieure à 120 jours. La Maturité Moyenne Pondérée du portefeuille (ou "WAM") ne pourra pas excéder 60 jours. La maturité maximale des titres en portefeuille ne pourra excéder 397 jours.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance, nette de frais de gestion, égale à celle de l'indice €STR capitalisé sur la période de détention conseillée (supérieure à une semaine), tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du FCP. En cas de très faible niveau des taux du marché monétaire - voire de taux négatifs -, le rendement net de frais dégagé par le FCP pourrait être négatif et le FCP verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : [www.emmbenchmarks.eu](http://www.emmbenchmarks.eu).

Le Fonds est constitué d'instruments du marché monétaire de haute qualité crédit et de dérivés. Il répond aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Pour sélectionner les valeurs éligibles au Fonds, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse crédit combinée avec une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note).

Le processus d'investissement se déroule en trois étapes successives :

- 1) Encadrement préalable de l'univers d'investissement par une analyse détaillée des émetteurs ;
- 2) Intégration des contraintes financières (ratios réglementaires, processus interne d'évaluation du crédit) et extra-financières (notation ESG et exclusion) ;
- 3) Construction du portefeuille :

- a) analyse de la liquidité des actifs et gestion de la liquidité : elle est assurée par l'utilisation des différents instruments de taux disponibles sur les marchés ;
- b) choix d'une maturité moyenne pondérée : elle reflète nos anticipations sur l'évolution de la courbe des taux du marché monétaire ;
- c) sélection des émissions et diversification des titres (obligations, titres de créances négociables) d'émetteurs publics et privés ;
- d) arbitrage : la gestion recherche les opportunités d'investissement parmi les instruments du marché monétaire et les obligations offrant le meilleur rendement/risque selon le type d'instrument et la maturité du titre ;
- e) pilotage de la note ESG du portefeuille en optimisant le couple rendement/Note ESG des émetteurs.

L'analyse extra-financière mise en oeuvre dans le processus d'investissement, sur un univers représentatif de l'indice Merrill Lynch IG Global Corporate 1-3 ans, repose sur l'application de critères ESG fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte Mondial, Organisation Internationale du Travail, Droit de l'Homme, Normes ISO,...). Et sur l'application de critères génériques notamment :

- la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effets de serre, la protection de la biodiversité et de l'eau pour la dimension environnementale ;
  - le développement du capital humain, la gestion du travail et des restructurations, la santé et la sécurité, le dialogue social, les relations avec les clients et les fournisseurs, les communautés locales et le respect des droits de l'Homme pour la dimension sociale ;
  - l'indépendance du Conseil, la qualité de l'Audit et des contrôles, la politique de rémunération, les droits des actionnaires, l'éthique globale et la Stratégie ESG pour la dimension de gouvernance.
- L'approche Best-in-Class n'exclut aucun secteur d'activité à priori. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le Fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus et notamment la politique d'exclusion d'Amundi sur le charbon et le tabac ainsi que la politique d'engagement du Groupe. Les notes ESG sont établies après agrégation de données issues de fournisseurs de données : celles-ci ne sont pas garanties et peuvent être incomplètes.

Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une combinaison d'approches de type normative, Best-in-Class et engagement :

- 1) Le Fonds intègre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement à travers la politique d'exclusions d'Amundi ;
- 2) Le Fonds applique également les règles d'intégration ESG suivantes :
  - a) exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ;
  - b) exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale) ;
  - c) approche dite en "amélioration de note" : la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers représentatif de l'indice Merrill Lynch IG Global Corporate 1-3 ans après exclusion de minimum 20% des valeurs les plus mal notées et exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi publics, des liquidités détenues à titre accessoire, et des actifs solidaires ;
  - d) taux de couverture des titres en portefeuille : soit au minimum 90% des titres en portefeuille notés ESG à l'exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi publics, des liquidités détenues à titre accessoire et des actifs solidaires.
- 3) Via une approche "Best-in-Class" : le Fonds cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.
- 4) Enfin, une politique d'engagement actif est menée afin de promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique socialement responsable.

Les titres en devises sont systématiquement couverts contre le risque de change.

Le Fonds pourra également effectuer des dépôts auprès d'établissements de crédit appartenant au même univers d'investissement.

La dégradation d'un titre/émetteur/établissement de crédit par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres/demandes de remboursement des dépôts concernés. La Société de Gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres/dépôts en portefeuille.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif du FCP par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le FCP investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncés par le Règlement européen (UE) 2017/1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture. Le Fonds promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").

Le Fonds est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

CPR Cash - Tresor Flux est libellé en EUR.

CPR Cash - Tresor Flux a une durée de placement recommandée supérieure d'une semaine à trois mois.

CPR Cash - Tresor Flux capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

#### Profil de risque et de rendement



Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Le niveau de risque de ce FCP reflète celui du marché monétaire Euro Court Terme sur lequel il est investi.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### CPR Cash - I

Code ISIN : (C) FR0010413583

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Court Terme.

En souscrivant dans CPR Cash - I, vous investissez dans un portefeuille composé de supports monétaires, obligataires et de dépôts, de Durée de Vie Moyenne Pondérée (ou "WAL") inférieure à 120 jours. La Maturité Moyenne Pondérée du portefeuille (ou "WAM") ne pourra pas excéder 60 jours. La maturité maximale des titres en portefeuille ne pourra excéder 397 jours.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance, nette de frais de gestion, égale à celle de l'indice €STR capitalisé sur la période de détention conseillée (supérieure à une semaine), tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du FCP. En cas de très faible niveau des taux du marché monétaire - voire de taux négatifs -, le rendement net de frais dégagé par le FCP pourrait être négatif et le FCP verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : [www.emmibenchmarks.eu](http://www.emmibenchmarks.eu).

Le FCP est constitué d'instruments du marché monétaire de haute qualité crédit et de dérivés. Il répond aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Pour sélectionner les valeurs éligibles au Fonds, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse crédit combinée avec une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note).

Le processus d'investissement se déroule en trois étapes successives :

- 1) Encadrement préalable de l'univers d'investissement par une analyse détaillée des émetteurs ;
- 2) Intégration des contraintes financières (ratios réglementaires, processus interne d'évaluation du crédit) et extra-financières (notation ESG et exclusion) ;
- 3) Construction du portefeuille :

- a) analyse de la liquidité des actifs et gestion de la liquidité : elle est assurée par l'utilisation des différents instruments de taux disponibles sur les marchés ;
- b) choix d'une maturité moyenne pondérée : elle reflète nos anticipations sur l'évolution de la courbe des taux du marché monétaire ;
- c) sélection des émissions et diversification des titres (obligations, titres de créances négociables) d'émetteurs publics et privés ;
- d) arbitrage : la gestion recherche les opportunités d'investissement parmi les instruments du marché monétaire et les obligations offrant le meilleur rendement/risque selon le type d'instrument et la maturité du titre ;
- e) pilotage de la note moyenne ESG du portefeuille en optimisant le couple rendement/Note ESG des émetteurs.

L'analyse extra-financière mise en oeuvre dans le processus d'investissement, sur un univers représentatif de l'indice Merrill Lynch IG Global Corporate 1-3 ans, repose sur l'application de critères ESG fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte Mondial, Organisation Internationale du Travail, Droit de l'Homme, Normes ISO,...). Et sur l'application de critères génériques notamment :

- la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effets de serre, la protection de la biodiversité et de l'eau pour la dimension environnementale ;
  - le développement du capital humain, la gestion du travail et des restructurations, la santé et la sécurité, le dialogue social, les relations avec les clients et les fournisseurs, les communautés locales et le respect des droits de l'Homme pour la dimension sociale ;
  - l'indépendance du Conseil, la qualité de l'Audit et des contrôles, la politique de rémunération, les droits des actionnaires, l'éthique globale et la Stratégie ESG pour la dimension de gouvernance.
- L'approche Best-in-Class n'exclut aucun secteur d'activité à priori. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le Fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus et notamment la politique d'exclusion d'Amundi sur le charbon et le tabac ainsi que la politique d'engagement du Groupe. Les notes ESG sont établies après agrégation de données issues de fournisseurs de données : celles-ci ne sont pas garanties et peuvent être incomplètes.

Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une combinaison d'approches de type normative, Best-in-Class et engagement :

- 1) Le Fonds intègre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement à travers la politique d'exclusions d'Amundi ;
- 2) Le Fonds applique également les règles d'intégration ESG suivantes :
  - a) exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ;
  - b) exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale) ;
  - c) approche dite en "amélioration de note" : la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers représentatif de l'indice Merrill Lynch IG Global Corporate 1-3 ans après exclusion de minimum 20% des valeurs les plus mal notées et exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi publics, des liquidités détenues à titre accessoire, et des actifs solidaires ;
  - d) taux de couverture des titres en portefeuille : soit au minimum 90% des titres en portefeuille notés ESG à l'exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi publics, des liquidités détenues à titre accessoire et des actifs solidaires.
- 3) Via une approche "Best-in-Class" : le Fonds cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.
- 4) Enfin, une politique d'engagement actif est menée afin de promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique socialement responsable.

Les titres en devises sont systématiquement couverts contre le risque de change.

Le Fonds pourra également effectuer des dépôts auprès d'établissements de crédit appartenant au même univers d'investissement.

La dégradation d'un titre/émetteur/établissement de crédit par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres/demandes de remboursement des dépôts concernés. La Société de Gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres/dépôts en portefeuille.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif du FCP par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le FCP investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncés par le Règlement européen (UE) 2017/1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture.

Le Fonds promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").

Le Fonds est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

CPR Cash - I est libellé en EUR.

CPR Cash - I a une durée de placement recommandée d'une semaine à trois mois.

CPR Cash - I capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

#### Profil de risque et de rendement



Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Le niveau de risque de ce fonds reflète celui du marché monétaire Euro Court Terme sur lequel il est investi.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

## Compte rendu d'activité

Janvier 2021

La situation sanitaire reste préoccupante alors que les doutes s'installent sur la vitesse de déploiement des vaccins et leur efficacité contre les nouveaux variants. Dans ce contexte, les mesures restrictives ont été renforcées de manière plus ou moins strictes dans les pays dont la virulence du virus se fait toujours ressentir (Angleterre, Pays-Bas, Italie, Portugal, Belgique, France). Bien que les contraintes soient moins strictes qu'en mars, leur impact reste à craindre sur l'économie et notamment sur le secteur des services qui est le plus touché par cette crise comme en témoignent les dernières publications d'indicateurs PMI. En effet, le secteur manufacturier en zone Euro continue d'afficher une bonne croissance à 54.8 en janvier 2021 (un plus haut depuis plus de 2 ans) tandis que celui des services est toujours pénalisé par les restrictions mises en place afin de contenir la deuxième vague de Covid-19. En revanche, les chiffres du PIB du quatrième trimestre 2020 publiés fin janvier aux États-Unis et dans certaines parties de l'Europe ont été, d'une manière générale, meilleurs que prévus révélant une différence marquée entre la croissance américaine et celle de l'Europe. En Europe, nous avons observé un regain de volatilité sur la dette périphérique, mené par le retour de l'instabilité politique italienne suite à la démission de G. Conte et à la dissolution de la coalition en place jusque-là. Les spreads italiens se sont écartés de +15bps pour finalement revenir à +5bps pour s'établir à +116bps vs Bund. L'annonce du plan de relance de Joe Biden ainsi que de l'obtention de la majorité Démocrate au Congrès (facilitant la mise en œuvre des projets de Joe Biden) ont fait s'envoler les taux sans risque. Toutefois, à l'approche de la fin du mois, le sentiment d'aversion au risque est revenu en raison de l'absence de progrès dans le plan de relance aux États-Unis et de discussions sur l'étendue du programme. Les banques centrales ont balayé toute tentative de mouvement de panique en réaffirmant leur intention de maintenir des politiques monétaires ultra-accommodantes dans un avenir prévisible. La BCE a réaffirmé le caractère flexible de son arsenal monétaire tandis que la FED a repoussé à plus tard les spéculations autour d'un probable « tapering », soulignant l'incertitude de cette crise sanitaire et l'importance de l'amélioration du niveau des prix et de l'emploi avant de considérer une quelconque réduction de son rythme d'achat d'actifs. A la différence des actions qui ont globalement reculé, les marchés du crédit ont été particulièrement résilients ce mois-ci, notamment sur la partie cash qui a bénéficié de supports techniques (forte demande, impact de la BCE) et qui est restée stable voire s'est resserrée sur le High Yield (-12pbs sur la prime de l'indice BoA ML Euro High Yield, prime stable sur l'indice BoA ML Euro Corporate), à la différence des indices dérivés qui ont pâti de la volatilité sur la deuxième partie du mois (+28pbs à 269pbs pour l'Itraxx Xover, +4pb à 52pbs pour l'Itraxx Main). Dans un marché monétaire où la demande est toujours supérieure à l'offre, les niveaux d'émissions stagnent à des niveaux inférieurs au taux de dépôts -0.50% voir proche du taux €STR. La courbe 0-1an s'est considérablement aplatie et les bancaires françaises émettent en moyenne autour de -0.57% à 3 mois et -0.55% à 1 an. Sur le mois, l'€STR s'affiche en moyenne à -0.565%. Dans ce contexte, nous investissons principalement sur des émetteurs corporates sur des maturités à 3 mois. La durée de vie moyenne du portefeuille est stable à 54 jours. La WAM ressort à 8 jours. La qualité crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de BBB+.

Février 2021

L'optimisme a fait son retour au cours du mois de février et les actifs risqués ont rebondi sur fond d'accélération du rythme de vaccination couplée à une baisse générale des cas de contaminations à travers le monde. La publication de données économiques positives et l'entrée en vigueur d'un futur plan de relance US ont également alimenté les perspectives de reprise économique et de retour de l'inflation, notamment aux États-Unis où la consommation et la production industrielle accélèrent et ont dépassé les attentes. Le marché de l'emploi est également sur le chemin du redressement (taux de chômage en baisse à 6.3%). En Europe, la Commission Européenne a confirmé s'attendre à une reprise retardée et disparate entre les pays membres de l'Union Européenne et il faudra attendre mi-2022 pour retrouver des niveaux d'avant crise. L'optimisme est également venu d'Italie où la formation d'un nouveau gouvernement avec à sa tête Mario Draghi a conduit à une baisse immédiate du risque politique. Cet apaisement s'est observé sur la prime des taux souverains italiens qui s'est sensiblement compressée au cours du mois (contre l'Allemagne : -9pbs sur le 5 ans, -14 sur les 10 et 30 ans). Les espoirs de reprise et les anticipations d'inflation ont conduit à une pentification générale des courbes de taux aux US et en Europe, via l'écartement de la partie longue, tandis que les politiques monétaires inchangées continuent de faire pression sur les taux courts. En Europe, le taux 10 ans allemand a terminé le mois à -0.26% soit +26pbs d'écartement, contre 1.40% (soit +34bps) pour le taux 10 ans US. Les pentes se sont accrues avec le spread 2-10Y US qui a augmenté de +32bps contre +17bps pour le spread

Allemand. A la différence des actions (et notamment les valeurs Financières) qui ont profité à plein de cette embellie, les marchés du crédit ont souffert de la hausse des taux souverains: l'indice BoA ML Euro Corporate, illustratif du Crédit Euro Investment Grade, a ainsi fini en baisse de -0,78% sur le mois, ne reflétant pourtant pas sa bonne tenue (illustrée par le resserrement de sa prime de crédit de -4pbs, vs. -1pb à 51pbs pour la partie dérivée Itraxx Main). Seuls les segments haut bêta comme le High Yield ont terminé en territoire positif du fait de leur plus faible duration, de leur portage supérieur, et du resserrement de leurs primes (+0,57% de performance totale sur l'indice BoA ML Euro High Yield, -22pbs de resserrement de prime, vs. -5pbs à 264pbs pour la partie dérivée Itraxx Xover). Le marché primaire a par ailleurs continué d'être actif aussi bien sur l'Investment Grade (48Mds€ ce mois-ci, contre 51Mds€ il y a un an) et le High Yield (10Mds€ contre 7Mds€ il y a un an) et la faiblesse des primes d'émissions illustre l'appétit intact et fort pour la classe d'actifs. Avec un retour des émetteurs corporates et bancaires, le marché monétaire semble se normaliser progressivement. Néanmoins, les niveaux d'émissions stagnent toujours à des niveaux inférieurs au taux de dépôts -0.50% voir proche du taux €STR. L'€STR termine le mois à -0.566%. Dans ce contexte, nous investissons principalement sur des émetteurs corporates sur des maturités à 3 mois. La durée de vie moyenne du portefeuille est stable à 52 jours. La WAM ressort à 7 jours. La qualité crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de BBB+.

## Mars 2021

En mars, sur le plan économique, les nouvelles mesures restrictives prises par les pays de la Zone Euro pour contrer la propagation de la troisième vague de COVID-19 ont contrasté avec la vigueur de la reprise économique aux Etats Unis (marquée par une forte reprise de l'industrie et du marché du travail avec de nombreuses créations d'emplois et un taux de chômage de 6%). En dépit de la publication de plusieurs indicateurs économiques orientés à la hausse, la pandémie continue en effet de peser sur les économies Européennes et surtout sur le secteur des services majoritairement impacté par les restrictions prises par les gouvernements. Cette amélioration des perspectives économiques conjuguée à l'annonce par Joe Biden d'un plan de relance de plus de 2000Mds\$ ont nourri les anticipations d'inflation et conduit à une hausse des taux particulièrement marquée aux Etats-Unis (+34pbs à 1.74% pour le 10 ans, +26pbs à 2.41% pour le 30 ans), et ce malgré un discours « dovish » de la FED qui reste déterminée à maintenir des taux proches de zéro jusqu'à ce que l'inflation dépasse clairement les 2 % et que le plein emploi soit revenu. Du côté de la Zone Euro, le renouvellement de l'engagement de la BCE à maintenir des conditions de financement favorables (via entre autres une intensification du rythme d'achat du PEPP) a permis de maintenir les taux souverains à un niveau à peu près stable pour l'Allemagne (-6pbs à -0.63% pour le 5 ans, -3pbs à -0.29% pour le 10 ans, mais +6pbs à 0.26% pour le 30 ans) et en baisse pour les pays périphériques avec en premier lieu l'Italie (-14pbs à 0% pour le 5 ans, -9pbs à 0.67% pour le 10 ans). Sur le marché du crédit, dans le sillage des actions qui ont profité du sentiment de marché positif, les primes de crédit se sont resserrées au cours du mois (-4pbs à 44pbs pour la série avant roll de l'Itraxx Main, -45pbs à 221pbs pour son équivalent High Yield Itraxx Xover). A la différence du Crédit US qui a souffert de la hausse des taux, les marchés cash du Crédit Euro ont bien tenu, avec des primes globalement stables et une performance totale positive (+0.20% pour l'indice BoA ML Euro Corporate, illustratif du Crédit Euro Investment Grade, +0.53% pour l'indice BoA ML Euro High Yield), illustrant ainsi un appétit qui ne se dément toujours pas pour la classe d'actifs, et ce en dépit d'un volume d'émissions toujours très fort, à la fois sur la partie Investment Grade (68Mds€, le meilleur mois de mars depuis 2016) et High Yield (10.5Mds€ sur le mois, clôturant ainsi un premier trimestre record). Au cours du mois de mars, le volume d'émissions sur le marché monétaire a de nouveau baissé. Néanmoins, les niveaux d'émission restent stables. En moyenne, les banques françaises émettent autour de €STR +2 à 3 mois et €STR +6 bps à 1 an. L'€STR termine le mois à -0.574%. Dans ce contexte, nous continuons d'optimiser les liquidités et investissons principalement sur des émetteurs bancaires sur des maturités à 3 mois. La durée de vie moyenne du portefeuille est stable à 53 jours. La WAM ressort à 6 jours. La qualité crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de A-. La note globale ESG ressort à B- contre C- pour l'indice de référence.

## Avril 2021

Le mois d'avril s'est accompagné d'une vague d'optimisme portant les marchés, notamment aux Etats-Unis d'où sont venues les principales nouvelles positives. La situation sanitaire locale continue en effet de s'améliorer et les dernières publications macro-économiques font état d'un redressement marqué, illustré notamment par la hausse du PIB (+6.4% en rythme annualisé vs. le T4 2020) et des dépenses de consommation. Si la situation économique en Zone Euro présente également des signes d'amélioration (bien que plus disparates entre pays), l'embellissement outre-Atlantique apparaît en net décalage par rapport

au reste du monde qui voit sa situation sanitaire stagner (en Europe) ou se dégrader de façon critique (Inde et Brésil). Cette bonne tenue des marchés doit également au renouvellement des engagements des Banques Centrales à maintenir des conditions de financements favorables. La FED a en effet rassuré les marchés lors du dernier FOMC en précisant que la priorité était un retour à la normale du marché de l'emploi, condition nécessaire pour une inflation pérenne (non liée à des effets techniques), faisant ainsi s'éloigner la perspective à court-moyen terme d'un éventuel « tapering ». La BCE a de même laissé ses outils et sa communication inchangés, estimant que la situation économique et sanitaire nécessite encore un soutien à court terme. En dépit de ces annonces rassurantes, les niveaux des taux longs souverains sont montés tout au long du mois et valorisent la reprise économique et les anticipations de hausse d'inflation : la courbe allemande s'est notamment pentifiée (+5pbs à -0.57% pour le 5 ans, +9pbs à 0.09% pour le 10 ans), tandis que les taux US ont marqué le pas après la très forte hausse du mois précédent (-9pbs à 0.84% pour le 5 ans, -11pbs à 1.63% pour le 10 ans). Le sentiment positif de marché, alimenté par des données économiques solides et les bons résultats des entreprises publiés au cours du mois, a profité au Crédit et notamment aux segments les plus haut bêta. Les primes de crédit se sont ainsi resserrées sur les marchés dérivés (-2pbs à 50pbs pour l'Itraxx Main, -6pbs à 249pbs l'Itraxx Xover) mais encore plus sur les marchés cash (-6pbs à 85pbs pour l'indice BoA ML Euro Corporate) qui ont dégagé des performances stables pour l'Investment Grade, contrebalançant l'effet de la hausse des taux. Enfin, dans un contexte de publications des résultats d'entreprises, le marché primaire a marqué le pas sur le segment Investment Grade (atteignant 31Mds€) tandis que le volume des émissions sur le marché High Yield a atteint un record pour le mois d'avril (13Mds€), sans signe d'indigestion. Les niveaux de rendement sur le marché monétaire restent stables, autour du taux de dépôt, tout comme volumes d'émissions qui restent relativement faible. En moyenne, les banques françaises émettent autour de l'€STR à 3 mois et €STR +5 bps à 1 an. L'€STR termine le mois à -0.565%. Dans ce contexte, nous optimisons les liquidités et investissons tant sur des émetteurs corporates que bancaires sur des maturités à 3 mois. La durée de vie moyenne du portefeuille ressort en baisse à 46 jours. La WAM ressort à 5 jours. La qualité crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de A-. La note globale ESG ressort à C+ contre C- pour l'indice de référence.

## Mai 2021

Le mois d'avril a été peu pourvoyeur de surprises, et les thématiques du mois précédent sont restées à l'ordre du jour, avec notamment un redressement économique toujours fort aux Etats-Unis et qui se confirme désormais nettement en Europe où les campagnes de vaccination se sont sensiblement accélérées et connaissent un succès. Ce rétablissement des économies développées continue ainsi de concentrer l'attention des acteurs du marché qui s'interrogent de plus en plus sur la date d'un retour à la normale alors même que les anticipations d'inflation se renforcent. C'est dans ce contexte de crainte d'une normalisation des politiques monétaires et d'un retour au rythme d'achat de 60mds€ par mois par la BCE (contre 80 mds€ par mois actuellement) que les taux souverains se sont sensiblement écartés en première partie du mois. Les taux ont toutefois reflué vers leurs niveaux de début de mois après que la communication des membres du conseil des gouverneurs de la BCE a finalement apaisé ces craintes, décalant ainsi après l'été la décision de la diminution du rythme des achats (dans l'ensemble sur le mois pour les taux allemands : +1pb à -0.57% pour le 5 ans, +2pbs à -0.19% pour le 10 ans, +3pbs à 0.11% pour le 15 ans). Outre Atlantique, les taux sont restés globalement stables et ont fini plus serrés après un plus haut atteint à la mi- mois (dans l'ensemble sur le mois : -5pbs à 0.80% pour le 5 ans, -3pbs à 1.60% pour le 10 ans). La relative faiblesse du rapport d'avril sur l'emploi repoussant les anticipations d'un prochain durcissement de la politique monétaire et la mise en place par la Fed d'opérations de reverse repo permettent de contenir ce mouvement de hausse de taux. Les marchés du crédit sont restés particulièrement stables dans ce contexte de volatilité des marchés de taux souverains et actions, les primes évoluant dans une fourchette étroite de quelques points de base. Les niveaux de primes sont ainsi restés quasiment inchangés, que ce soit le segment des dérivés (inchangé à 50pbs pour l'Itraxx Main, -1pbs à 248pbs l'Itraxx Xover) ou sur le cash (+1pb à 86pbs pour l'indice BoA ML Euro Corporate, -1pb à 303pbs pour l'indice BoA ML Euro High Yield). La saison de publication des résultats d'entreprises s'achevant a par ailleurs confirmé l'amélioration des fondamentaux des entreprises. L'activité primaire est enfin restée saine ce mois-ci, avec un montant d'émissions atteignant 53Mds€ sur l'Investment Grade (deuxième meilleur mois de l'année) tandis que le flux d'émissions High Yield est resté particulièrement nourri et reste dans la tendance des derniers mois (12Mds€ en mai). Les rendements offerts sur le marché monétaire sont stables, avec des niveaux proches du taux de dépôt, et les volumes d'émissions restent faibles. En moyenne, les banques françaises émettent autour de l'€STR à 3 mois et €STR +5 bps à 1 an. L'€STR termine le mois à -0.57%. Dans ce contexte, nous optimisons les liquidités et investissons tant sur des

émetteurs corporates que bancaires sur des maturités allant jusqu'à 3 mois. La durée de vie moyenne du portefeuille ressort en baisse à 37 jours. La WAM ressort à 4 jours. La qualité crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de BBB+. La note globale ESG ressort à B- contre D+ pour l'indice de référence.

## Juin 2021

L'optimisme a prévalu au cours du mois de juin et le sentiment de marché positif, nourri par une reprise progressive de l'économie et une accélération des campagnes de vaccination, a porté les marchés financiers. La progression du variant Delta en Europe, très contagieux mais avec pour l'instant peu d'incidence en termes d'hospitalisation, a nécessité la prise de mesures restrictives au niveau des frontières qui n'ont pour l'instant pas suffi à contrarier la bonne tenue des marchés. La hausse de l'inflation aux Etats-Unis a par ailleurs continué de mobiliser l'attention des investisseurs même si la Fed affirme que cette hausse devrait être transitoire. Au vu des indicateurs économiques américains bien orientés, la Fed a ainsi délivré un message plus « hawkish » qu'attendu, préparant les esprits à une normalisation à venir de sa politique monétaire via d'une part la réduction progressive de son programme d'achat d'actifs, et d'autre part une hausse de taux (mais qui ne devrait pas avoir lieu avant 2023). Bien que prenant acte de l'accélération de la reprise économique dans la zone euro, la BCE continue quant à elle de délivrer une communication toujours très accommodante de sa politique monétaire, avec un maintien des conditions de financement favorables et un éloignement de perspectives d'un « Tapering ». Les taux souverains se sont dans ce cadre resserrés sur le mois, notamment sur la partie longue des taux allemands (-2pbs à -0.21% pour le 10 ans, -6pbs à 0.06% pour le 15 ans et -8pbs à 0.29% pour le 30 ans), de même aux Etats-Unis où les taux longs se sont également sensiblement resserrés (-13pbs à 1.47% pour le 10 ans, -20pbs à 2.09% pour le 30 ans) alors que la partie courte de la courbe s'est écartée (+11pbs à 0.25% pour le 2 ans, +9pbs à 0.89% pour le 5 ans). Les marchés du crédit ont ainsi bien performé ce mois-ci, profitant à la fois de la baisse des taux souverains et de la compression des primes, faisant fi de la hausse des chiffres de l'inflation et des inquiétudes liées à la possible réduction progressive du programme d'achat de la Fed. Les niveaux de primes se sont ainsi resserrés sur des niveaux particulièrement bas, que ce soit sur le segment des dérivés (-3pbs à 47pbs pour l'Itraxx Main, -16pbs à 232pbs l'Itraxx Xover) ou sur le cash et notamment sur les segments haut bêta et High Yield (-2pb à 84pbs, +0.43% en performance totale pour l'indice BoA ML Euro Corporate illustratif du segment Investment Grade ; -7pb à 296pbs, +0.58% en performance totale pour l'indice BoA ML Euro High Yield). Le marché primaire est resté très actif ce mois-ci, en particulier sur le High Yield (12,5 milliards d'euros), et la sursouscription des émissions continue d'illustrer le fort appétit pour la classe d'actifs. La période estivale et de publications des résultats d'entreprises approche désormais et l'activité primaire devrait ainsi ralentir au cours des deux prochains mois. Les rendements offerts sur le marché monétaire sont stables. Les niveaux sont proches du taux de dépôt, et les volumes d'émissions restent modérés. En moyenne, les banques françaises émettent autour de l'€STR à 3 mois et €STR +5 bps à 1 an. L'€STR termine le mois à -0.581%. Dans ce contexte, nous optimisons les liquidités et investissons tant sur des émetteurs corporates que bancaires sur des maturités allant jusqu'à 3 mois. La durée de vie moyenne du portefeuille est de 42 jours. La WAM ressort à 4 jours. La qualité crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de BBB+. La note globale ESG ressort à C+ contre D+ pour l'indice de référence.

## Juillet 2021

En juillet, la propagation du variant Delta a été une source croissante d'incertitude faisant craindre un impact sur la reprise économique. On constate toutefois que chaque nouvelle vague d'infections a eu un impact économique moindre que la précédente en raison de la vaccination et de l'adaptation des entreprises à la situation. Par ailleurs, en dépit de ces inquiétudes, les publications de résultats d'entreprises ont été globalement positives sur le mois, et la publication de données économiques en hausse (entre autres, le PIB américain du 2ème trimestre confirme le redressement de l'économie à un niveau d'avant crise) a compensé les inquiétudes liées à la situation sanitaire. Les politiques monétaires des banques centrales sont dans ce cadre restées inchangées. Le FOMC a confirmé ne pas intervenir sur son calendrier de réduction des achats d'actifs dans l'attente d'une réelle reprise du marché de l'emploi. Quant à la BCE, elle a indiqué qu'elle devrait maintenir sa politique actuelle pendant une très longue période, rassurant les marchés sur sa politique monétaire durablement accommodante. Dans cet environnement teinté d'incertitude sanitaire, les taux souverains se sont significativement orientés à la baisse des deux côtés de l'Atlantique (aplatissement de la courbe): -15pbs à -0.74% et -25pbs à -0.46% pour les 5 et 10 ans allemands, -20pbs à 0.69% et -25pbs à 1.22% pour les 5 et 10 ans US. Les marchés du crédit Euro ont ainsi pleinement tiré profit de cette baisse marquée des taux tandis que les primes sont restées stables dans l'ensemble (inchangée à 47pbs pour l'Itraxx Main, +4pbs à 236pbs pour l'Itraxx Xover) et leur évolution n'a que marginalement influé la performance de la

classe d'actifs : plus long en duration, l'Investment Grade est le segment qui a le plus progressé (+1.15% en performance totale alors que la prime est restée inchangée pour l'indice BoA ML Euro Corporate) tandis que le High Yield progresse de +0.40% en dépit d'un écartement des primes (+10pbs pour l'indice BoA ML Euro High Yield). Comme attendu, le marché primaire est resté très calme ce mois-ci (notamment passé la première semaine) du fait de la période estivale et de publications des résultats d'entreprises. Il devrait continuer à rester peu actif au mois d'août. Les rendements offerts sur le marché monétaire sont stables avec des niveaux proches du taux de dépôt. Les volumes d'émissions restent modérés bien qu'en légère hausse au cours du mois de juillet suite au retour de quelques émetteurs corporates sur le marché monétaire. En moyenne, les banques françaises émettent autour de l'€STR à 3 mois et €STR +5 bps à 1 an. L'€STR termine le mois à -0.571%. Dans ce contexte, nous optimisons les liquidités et investissons tant sur des émetteurs corporates que bancaires sur des maturités allant jusqu'à 3 mois. La durée de vie moyenne du portefeuille est stable avec 39 jours. La WAM ressort à 3 jours. La qualité crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de BBB+. La note globale ESG ressort à C+ contre D+ pour l'indice de référence.

## Août 2021

Après un début de mois plutôt calme, les marchés se sont un peu agités sur fond de propagation du variant Delta en Asie faisant peser des risques sur les chaînes de production mondiales, et d'inquiétudes géopolitiques (prise de contrôle de l'Afghanistan par les Talibans, poursuite des efforts de renforcement de la régulation de Pékin sur plusieurs pans de l'économie). Un regain d'optimisme a marqué la deuxième partie du mois alors que les marchés ont pu profiter de statistiques positives aux Etats-Unis (création d'emplois et baisse du taux de chômage en juillet) tandis que la zone Euro poursuit sa reprise (PMI élevés à 59.5 en août, croissance de la Zone Euro de 2% au Q2) et que le niveau de contaminations liées au variant Delta reste contenu sur le territoire. Sur le volet politique et monétaire, les dernières « Minutes » publiées du FOMC, dans lesquelles certains membres de la FED ont réitéré qu'un plan de réduction des achats pourrait avoir lieu d'ici la fin de l'année, ont orienté les taux à la hausse aux Etats-Unis, rebroussant une partie du chemin effectué en juillet (+9pbs à 0.78% et +9pbs à 1.31% pour les taux 5 et 10 ans sur l'ensemble du mois). Les taux européens ont également emprunté le même chemin, notamment en fin de mois du fait de l'accélération de l'inflation en zone euro à 3% : +6pbs à -0.68% et +8pbs à -0.38% pour les taux 5 et 10 ans allemands. Il est également à noter parmi l'actualité des Banques Centrales qu'aucune nouvelle orientation n'a été donnée lors du sommet de Jackson Hole, si ce n'est que J.Powell a renforcé le message d'un très probable « tapering » qui se fera de manière très progressive et conditionné à un environnement économique favorable (ce qui a continué d'accompagner le mouvement de hausse des taux sur la fin du mois). Les marchés du crédit ont été remarquablement résilients ce mois-ci malgré la nervosité suscitée par les intentions de la Fed en matière de sortie des politiques d'achats obligataires. Le niveau des primes est resté globalement stable sur le mois (-2pbs à 45pbs pour l'Itraxx Main mais léger écartement sur le crédit cash), ne contrebalançant ainsi pas le mouvement de hausse de taux (-0.40% en performance totale pour sur l'Investment Grade pour l'indice BoA ML Euro Corporate). Le segment High Yield, offrant toujours une prime attractive et une moindre sensibilité aux taux, a davantage bénéficié de la dynamique de croissance positive dans la Zone Euro (-7pbs à 229pbs pour l'Itraxx Xover, -3pbs sur la prime de l'indice BoA ML Euro High Yield) et a progressé de +0.34% sur le mois. Enfin, après avoir été très calme comme attendu en début de mois, la réouverture du marché primaire a été amorcée les dix derniers jours durant lesquels des émetteurs de tous segments (IG et HY) sont venus émettre des titres en simple ou multi-tranches, en hybrides ou en green bonds, et qui ont été largement demandés et souscrits comme en témoignent les niveaux très faibles des primes d'émissions par rapport au secondaire. Les rendements offerts sur le marché monétaire restent stables avec des niveaux majoritairement inférieurs au taux de dépôt. Les volumes d'émissions restent modérés bien qu'en légère hausse au cours du mois de juillet suite au retour de quelques émetteurs corporates sur le marché monétaire. En moyenne, les banques françaises émettent autour de l'€STR à 3 mois et €STR +5 bps à 1 an. L'€STR termine le mois à -0.571%. Dans ce contexte, nous optimisons les liquidités et investissons tant sur des émetteurs corporates que bancaires sur des maturités allant jusqu'à 3 mois. La durée de vie moyenne du portefeuille est stable avec 35 jours. La WAM ressort à 3 jours. La qualité crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de BBB+. La note globale ESG ressort à C+ contre D+ pour l'indice de référence.

## Septembre 2021

En septembre, une tendance haussière s'est enclenchée sur les taux dès le début de mois et a perduré en Europe. Les taux des pays « cours », tels que l'Allemagne et la France, ont rapidement pris note du message délivré par la BCE et se sont graduellement orientés à la hausse (+7 et 5bp sur la première quinzaine du

mois). Lors de la conférence de la BCE, les données économiques ont été revues à la hausse avec un taux de croissance estimé à 5% pour 2021 (contre 4.7% auparavant) et un retour à des niveaux pre-covid d'ici fin 2021. Ainsi, le Conseil a donc pris la décision de ralentir le rythme d'achat du PEPP sur les prochains mois (autour de 70Md€/mois). Cependant, Christine Lagarde s'est montrée prudente dans son discours en soulignant que la décision n'était qu'un recalibrage, écartant l'idée d'un « tapering » stricto-sensu. Malgré ce ton rassurant, les investisseurs ont commencé à intégrer une normalisation généralisée à moyen terme réévaluant leurs anticipations d'évolution des taux. Ce sentiment a été renforcé lors des annonces successives en provenance de la FED et de la BOE, cette dernière ayant surpris en laissant la porte ouverte à une normalisation de sa politique de taux directeurs avant même la fin de son programme d'achats d'actifs. Au regard de l'amélioration du marché du travail, du niveau d'inflation et des estimations de croissance en hausse pour 2022 et 2023 aux US, Jerome Powell a clairement affirmé son intérêt à entamer une réduction des achats d'actifs d'ici la fin de l'année. A la lumière d'un tapering proche et d'une probable hausse des taux directeurs, la tendance haussière sur les taux s'est accélérée sur la fin du mois. Compte tenu des révisions de croissance et d'inflation à la hausse des deux côtés de l'Atlantique, les courbes se sont pentifiées. En effet, les tensions sur les taux se sont produites dans un contexte de hausse des anticipations d'inflation portée par une hausse des prix des matières premières et surtout de l'énergie (pétrole, gaz) accentuant les craintes d'une inflation soutenue et persistante. En dépit d'une recrudescence des risques (illustrée par les craintes d'un défaut de paiement d'Evergrande en Chine, d'inflation persistante et d'une normalisation des politiques monétaires qui se profile), les marchés du crédit ont été remarquablement résilients ce mois-ci. Le niveau des primes est resté globalement stable sur le mois, aussi bien sur l'Investment Grade (-1pb à 85pbs pour l'indice ICE BofA Euro Corporate) que sur le High Yield (+1pb à 304pbs pour l'indice ICE BofA Euro High Yield), ne contrebalançant toutefois pas le fort mouvement de hausse des taux (-0.66% en performance totale pour l'indice BoA ML Euro Corporate, les obligations les plus longues en maturité ayant par ailleurs le plus souffert). L'ensemble des segments High Yield et de Corporate Hybrides ont également terminé en léger recul sur le mois en dépit de très légers écartements de primes. Du côté du marché primaire, l'activité a été une nouvelle fois soutenue, avec un volume total d'émissions atteignant 30Mds€. Les books ont été de façon générale sursouscrits, avec toutefois des niveaux de couverture en baisse pour les émissions sortant sur les niveaux les plus serrés. Les rendements offerts sur le marché monétaire restent stables avec des niveaux majoritairement inférieurs au taux de dépôt. Les volumes d'émissions restent modérés bien qu'en légère hausse au cours du mois de juillet suite au retour de quelques émetteurs corporates sur le marché monétaire. En moyenne, les banques françaises émettent autour de l'€STR à 3 mois et €STR +6 bps à 1 an. L'€STR termine le mois à -0.58%. Dans ce contexte, nous optimisons les liquidités et investissons tant sur des émetteurs corporates que bancaires sur des maturités allant jusqu'à 3 mois. La durée de vie moyenne du portefeuille est stable avec 30 jours. La qualité crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de BBB+. La note globale ESG ressort à B- contre D+ pour l'indice de référence.

## Octobre 2021

En octobre, la hausse des taux s'est poursuivie de part et d'autre de l'Atlantique avec comme principaux catalyseurs, des anticipations de hausse des taux, une dynamique baissière de la croissance et un risque d'inflation moins transitoire que prévu. Contrairement à l'Europe, où les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les pénuries de produits intermédiaires ont continué de peser sur l'activité manufacturière, l'activité économique a repris de la vigueur aux Etats Unis. Les indicateurs avancés PMI flash récemment publiés ont montré que l'activité des entreprises américaines du secteur privé a continué de se renforcer à la fois dans le secteur manufacturier et dans celui des services alors que les tensions sur le marché de l'emploi tendent à se dissiper (taux de chômage en baisse à 4.8% en septembre contre 5.2% en août). Dans ce contexte, en plus des annonces Banques Centrales (planning de la BOE, FED), les investisseurs intègrent chaque jour un peu plus une normalisation des politiques monétaires et notamment un cycle de remontée des taux directeurs. La BCE a fait savoir qu'elle ne dévoilerait qu'en décembre sa stratégie pour 2022 restant fidèle à ses propos sans donner plus de détail sur sa stratégie. En octobre, les marchés financiers ont réajusté les attentes de retrait des politiques monétaires accommodantes en réponse au changement de ton des banques centrales et des chiffres d'inflation plus élevés qu'anticipé, provoquant une hausse des rendements sur un fond de hausse de la volatilité. Les taux 10 ans ont continué leur progression : de 1.49% à 1.56% sur le mois pour le 10ans US, et de -0.22% à -0.11% pour le Bund 10 ans. Les anticipations de changement de cycle monétaire ont entraîné un aplatissement massif des courbes, tiré majoritairement par la remontée des taux courts. Du côté des obligations périphériques, les spreads ont souffert de ces anticipations et de la confirmation de l'arrêt du PEPP en mars prochain : le 10ans BTP-Bund spread a augmenté de 22bps

contre 5bps pour le spread espagnol et 7 bps pour le portugais. La hausse des taux souverains a expliqué l'essentiel de la sous-performance du Crédit sur le mois, notamment sur l'Investment Grade (l'effet taux a contribué négativement à hauteur de -0.53% à la performance totale de -0.70% de l'indice BoAML Euro Corporate) tandis que les segments High-Yield et haut bêta ont souffert de la hausse des taux et des légers écartements des primes de risque. Comme habituellement au mois d'octobre avec la publication des résultats d'entreprises, le marché primaire a baissé en intensité mais est tout de même resté sur des niveaux élevés, notamment avec un regain d'activité sur la fin de mois (au total sur l'Investment Grade : 44Mds€ contre 40Mds€ en octobre 2020). Les rendements offerts sur le marché monétaire restent stables avec des niveaux majoritairement inférieurs au taux de dépôt. Les volumes d'émissions restent modérés à l'approche de la fin d'année. En moyenne, les banques françaises émettent autour de l'€STR à 3 mois et €STR +5 bps à 1 an. L'€STR termine le mois à -0.57%. Dans ce contexte, nous optimisons les liquidités et investissons tant sur des émetteurs corporates que bancaires sur des maturités allant jusqu'à 3 mois. La durée de vie moyenne du portefeuille est stable avec 29 jours. La qualité crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de BBB+ La note globale ESG ressort à B- contre D+ pour l'indice de référence

## Novembre 2021

La volatilité sur les marchés obligataires a sensiblement augmenté en novembre et s'établit désormais à un point haut depuis avril 2020. La tendance à la baisse des taux souverains initiée depuis mi-octobre s'est ainsi accentuée ce mois-ci sur l'ensemble de la courbe alors que l'incertitude grandit concernant le ralentissement de la dynamique de croissance mondiale (avec notamment le secteur immobilier Chinois qui pourrait avoir un impact significatif sur la croissance mondiale). Ce ralentissement est de nature à repousser le timing des normalisations des politiques monétaires comme illustré par la dernière allocution de la Banque d'Angleterre qui a fortement surpris le marché en annonçant maintenir ses taux après avoir tenu des pré-réunion très « hawkish ». Sur le plan macroéconomique, les perturbations des chaînes internationales d'approvisionnement et les pénuries de produits intermédiaires continuent en effet de peser sur la production en dépit d'indicateurs PMI toujours bien ancrés en territoire positif, tout comme l'inflation qui continue d'atteindre des plus hauts, tirée par l'alimentation et l'énergie. L'inflation US est ainsi à un plus haut de 30 ans à 6.2% et l'inflation en zone euro a atteint 4,9% en novembre (en glissement annuel). Le risque inflationniste qui tend à perdurer a même poussé J-Powell à redéfinir le caractère transitoire de la dynamique inflationniste lors de sa dernière prise de parole. La résurgence des cas de Covid-19 en Europe avec l'apparition du variant Omicron est enfin un facteur décisif ayant participé au mouvement risk-off sur les actifs risqués, les investisseurs anticipant l'impact potentiel de nouveaux confinements sur la croissance. Dans ce contexte, les taux ont globalement baissé par rapport aux niveaux de fin octobre : les taux 10 ans sans risque ont baissé de respectivement -24bps et -17bps pour l'Allemagne et les US. Sur le mois les spreads des pays périphériques se sont légèrement écartés avec davantage de volatilité concernant le spread italien. Ce dernier a suivi l'écartement observé sur les swap spreads en repartant à la hausse mi-novembre dans un contexte d'aversion au risque grandissant. Après s'être resserré de -14bps par rapport à fin octobre, la prime italienne à 10 ans s'est ensuite écartée de +16bps pour finir en hausse de + 4bps sur le mois. Le spread 10ans portugais a lui augmenté de 5bps vs 1bp pour le spread espagnol. Les craintes liées au nouveau variant couplées à un potentiel impact négatif sur la dynamique de croissance ont permis aux taux longs de surperformer la partie courte. La tendance à l'aplatissement s'est donc poursuivie cette fois ci tirée par la partie longue. Les valorisations des marchés du crédit ont été sensiblement impactés en novembre sur fond de craintes de ralentissement de l'économie mondiale et d'augmentation des cas de Covid (notamment en lien avec un nouveau variant potentiellement résistant aux vaccins). Tous les actifs risqués ont été touchés par ce mouvement de « flight to quality » qui s'est matérialisé en un écartement significatif des primes de crédit qui s'est accéléré sur la deuxième quinzaine. L'assèchement de la liquidité alors que la fin d'année approche a par ailleurs accentué le recul de la classe d'actifs. La prime moyenne de l'indice BoAML Euro Corporate s'est ainsi écartée de +23pbs, le plus fort écartement depuis mars 2020. L'impact de performance a toutefois été plus qu'atténué par la forte baisse des taux (l'effet de la baisse des taux a contribué à hauteur de +1.25% à la performance totale de +0.18%). Les segments High Yield et haut bêta n'ont toutefois pas pu bénéficier d'un tel amortisseur du fait d'une moindre sensibilité aux taux souverains et d'un écartement plus fort (+59pbs pour l'indice BoAML Euro High Yield, -0.58% de performance totale). La dispersion sectorielle s'est renforcée, les obligations bancaires senior ayant affiché la meilleure performance alors que le secteur de l'énergie a sous-performé le reste du marché. Le marché primaire est resté particulièrement actif ce mois-ci en dépit de la forte volatilité du marché. Le volume des émissions High Yield est notamment resté à un niveau élevé ce mois-ci (12Mds€). L'approche de la fin d'année se fait ressentir par une importante diminution des volumes

émis. De ce fait, les rendements offerts sur le marché monétaire baissent principalement sur la partie courte de la courbe avec des niveaux majoritairement sous le niveau de l'€STR. Dans ce contexte, nous optimisons les liquidités et investissons tant sur des émetteurs corporates que bancaires sur des maturités allant jusqu'à 3 mois. La durée de vie moyenne du portefeuille est stable avec 26 jours. La qualité crédit du portefeuille reste solide avec une notation moyenne de BBB+. La note globale ESG ressort à B- contre D+ pour l'indice de référence.

## Décembre 2021

En décembre, la résurgence des cas de Covid-19 dans le monde et l'émergence du variant Omicron ont ajouté de l'incertitude quant à la solidité des données économiques. La vague actuelle a conduit certains pays de la zone euro à réintroduire des mesures de confinement, affectant particulièrement les voyages, le tourisme et les loisirs. La hausse des coûts de l'énergie, qui constitue un vent contraire pour la consommation, a atteint des sommets en décembre, sous l'effet des tensions géopolitiques. Le prix de référence du gaz en Europe a atteint un record de 180 euros par mégawattheure avant de s'effondrer à la fin du mois, et a terminé en baisse de 25% par rapport à la fin novembre. Au cours du mois, les taux ont progressivement augmenté suite aux réunions des banques centrales. Les taux d'intérêt des principaux pays européens, comme l'Allemagne et la France, ont rapidement pris note de la déclaration de la BCE et ont progressivement augmenté. La BCE s'est montrée moins accommodante que prévu. Le PEPP sera maintenu au premier trimestre « à un rythme inférieur à celui du trimestre précédent » avant d'être interrompu en mars 2022. Les données économiques ont été révisées à la baisse pour 2022 et à la hausse pour 2023, avec des projections de croissance du PIB réel à 5,1% en 2021, 4,2% en 2022 et 2,9% en 2023. Du côté américain, lors de la dernière réunion du FOMC de l'année, la Fed a adopté un ton plus hawkish pour sa politique. Compte tenu de l'amélioration du marché du travail, des déséquilibres de l'offre et de la demande liés à la pandémie et de la réouverture de l'économie, les prévisions d'inflation de base médiane américaine ont été fortement revues à la hausse : +4,4% (+0,7bp) pour 2021 et 2,7% (+0,4bp) pour 2022. Compte tenu de la pression inflationniste élevée et du renforcement du marché du travail, la Fed a accéléré le rythme du tapering, doublant à 30 milliards de dollars par mois en janvier, ce qui devrait mettre fin au tapering en mars. Les nouvelles projections de taux marquent un changement majeur par rapport aux « dots » précédents de septembre : trois hausses prévues en 2022, trois en 2023 et deux en 2024. La tendance à la hausse des taux s'est accélérée à la fin du mois. Dans ce contexte, sur les marchés obligataires, les taux ont globalement augmenté par rapport à leurs niveaux de fin novembre. Les taux à 10 ans ont augmenté de 17bps à -0.17% et de 11bps à 1.52% respectivement en Allemagne et aux États-Unis. Le ton plus hawkish des banques centrales a conduit à une pentification des courbes. En effet, l'écart entre l'obligation allemande à 30 ans et celle à 10 ans s'est élargi de 10bps en décembre. Au cours du mois, les spreads périphériques se sont légèrement resserrés, avec une plus grande volatilité du spread italien. Après s'être resserré de -10bps par rapport à la fin novembre au cours de la première semaine du mois, le spread italien à 10 ans est revenu à ses niveaux précédents et s'est élargi de 4bps pour atteindre 135bps au cours de la dernière semaine. Du côté de l'évolution des prix, l'inflation progresse et reste au-dessus des objectifs des banques centrales, tirée par des effets de base, la hausse des prix de l'énergie, le rebond de la demande et les goulots d'étranglement du commerce mondial. L'inflation annuelle américaine progresse de 6.8% en novembre, et l'indice sous-jacent progresse de 4.9% en glissement annuel. L'inflation flash dans la zone euro évolue de 4.9% à 5.0% en décembre sur un an et l'inflation sous-jacente reste stable à +2.6% sur un an. Les marchés du crédit ont regagné une partie du terrain perdu lors de la correction de novembre, les investisseurs ayant été rassurés concernant les dommages potentiels du variant Omicron sur l'économie (quand bien même le niveau de contamination a en parallèle explosé en décembre en Europe). Les défis qui se profilent à l'horizon - inflation, désengagement des Banques Centrales et ralentissement chinois - n'ont pas altéré la bonne dynamique du marché observée ce mois-ci, et ce en dépit d'une plus faible liquidité et d'un marché primaire très calme. La prime moyenne de l'indice BoAML Euro Corporate s'est ainsi resserrée de -13pbs mais ce resserrement n'a pas permis de contrebalancer la hausse marquée des taux (performance totale du segment Investment Grade de -0.14%). L'appétit pour le risque a toutefois été plus prononcé sur les actifs à bêta élevé qui ont vu leurs primes se resserrer fortement. Les niveaux offerts pour les opérations de REPO se sont progressivement renchérissés sur le mois tout comme le niveau de taux des titres d'Etats, atteignant leurs points bas le 31 décembre. Tandis que les émetteurs bancaires ont très peu émis sur le mois de décembre, certains émetteurs corporate sont venus à l'émission sur la fin d'année avec des niveaux majoritairement sous le niveau de l'€STR. L'€STR a terminé l'année à -0,59%. Dans ce contexte, nous avons optimiser les liquidités et investit sur des émetteurs corporates et bancaires sur des maturités inférieures à 3 mois afin d'anticiper une dégradation des niveaux de REPO et d'émissions. La durée de vie

# OPCVM CPR CASH

moyenne du portefeuille a naturellement augmenté à 69 jours. La WAM reste stable avec 2 jours La qualité crédit du portefeuille reste solide avec une notation moyenne de A-. La note globale ESG ressort à B- contre D+ pour l'indice de référence.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille CPR CASH et de son benchmark s'établissent à :

- Part CPR Cash - I en devise EUR : -0,59% / -0,57%
- Part CPR Cash - P en devise EUR : -0,64% / -0,57%
- Part CPR Cash - Tresor Flux en devise EUR : -0,64% / -0,57%

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## **INFORMATION SUR LES INCIDENCES LIÉES À LA CRISE COVID-19**

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu de conséquences significatives sur l'OPC au cours de l'exercice.

## **Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice**

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI TRESO COURT TERME I C	24 963 106,52	149 560 435,41
CREDIT AGRICOLE SA 300621 FIX -0.55	70 098 527,37	70 000 000,00
CREDIT AGRICOLE SA 300921 FIX -0.55	70 098 527,37	70 000 000,00
AGENCE CENTRALE 070421 FIX -0.6	70 008 167,62	70 000 000,00
LA BANQUE POSTALE 070421 FIX -0.59	70 008 031,48	70 000 000,00
CREDIT AGRICOLE SA 300321 OISEST 0.01	70 000 000,00	70 000 000,00
SPAI LETR DEL TESO ZCP 12-02-21		130 032 241,61
FRENCH REP ZCP 03-03-21		120 109 834,01
BNP PARIBAS 190421 FIX -0.56	50 070 878,11	50 000 000,00
FRENCH REP ZCP 10-02-21		100 043 571,88

## Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 243 999 598,98**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions : 243 999 598,98
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 749 939 433,00**

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap : 749 939 433,00

### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

<b>Techniques de gestion efficace</b>	<b>Instruments financiers dérivés (*)</b>
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA (MADRID) LA BANQUE POSTALE	CREDIT AGRICOLE CIB HSBC FRANCE EX CCF SOCIETE GENERALE SA

(\*) Sauf les dérivés listés.

## c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
. Dépôts à terme	49 982 626,11
. Actions	
. Obligations	193 999 673,45
. OPCVM	
. Espèces (*)	962 000,00
<b>Total</b>	<b>244 944 299,56</b>
<b>Instrument financiers dérivés</b>	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
<b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

## d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	1 241,37
. Autres revenus	
<b>Total des revenus</b>	<b>1 241,37</b>
. Frais opérationnels directs	2 475 746,97
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
<b>Total des frais</b>	<b>2 475 746,97</b>

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

### a) Titres et matières premières prêtés

Montant				
% de l'Actif Net*				

\*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

### b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant				243 999 598,98
% de l'Actif Net				16,02%

### c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

SPAIN GOVERNMENT BOND ESPAGNE				177 998 249,94
ITALY BUONI ORDINARI DEL TESORO BOT ITALIE				49 982 626,11
ITALY BUONI POLIENNALI TES HYBRID STRIP ITALIE				10 000 893,28
SPAIN I/L BOND ESPAGNE				2 001 188,68
ESPAGNE ESPAGNE				1 999 850,00
ITALY BUONI POLIENNALI TESORO CPON STRIP ITALIE				1 999 491,55

### d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

LA BANQUE POSTALE FRANCE				179 998 099,94
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA (MADRID) ESPAGNE				64 001 499,04

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

## e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash					
<b>Rating</b>					
<b>Monnaie de la garantie</b>					
Euro				962 000,00	

## f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

## g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an				49 982 626,11	
Plus d'1 an				6 001 492,00	
Ouvertes				187 998 181,45	

## h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois				243 999 598,98	
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

## i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

## j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS Bank				
Titres			243 982 299,56	
Cash				

## k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

## l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

<b>Revenus</b>				
- OPC			1 241,37	
- Gestionnaire				
- Tiers				
<b>Coûts</b>				
- OPC			2 475 746,97	
- Gestionnaire				
- Tiers				

## e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

CPR Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

## i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.  
Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

## **k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC**

CPR Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

## **l) Données sur les revenus et les coûts ventilés**

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, CPR Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus provenant des opérations de prêts de titres bénéficient à l'OPC, déduction faite des coûts opérationnels supportés par la société de gestion dans le cadre de la mise en place de ces opérations, lesquels coûts n'excéderont pas 40% des revenus générés par lesdites opérations.

## Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Depuis le **03/08/2021**, il a été apporté les modifications suivantes dans la documentation juridique de votre FCP :

- Intégration des valeurs liquidatives de la SICAV CPR CASH au 20/07/2021 (qui correspondent aux valeurs liquidatives d'origine du FCP CPR Cash)
- Reprise des graphiques de performances dans les DIC1.

Depuis le **15/12/2021**, la documentation juridique de votre FCP intègre la mise en place d'une commission de souscription (non acquise à l'OPC) de 1% maximum.

Part	Code ISIN	Commission de souscription non acquise au FCP
Part P	FR0000291239	<b>1,00% maximum</b> (au lieu de : - Inférieures à 75.000 euros : 1% - Entre 75.000 euros et 149.999 euros : 0,50% - Entre 150.000 euros et 749.999 euros : 0,25% - N/A pour les souscriptions égales ou supérieures à 750.000 euros et pour les souscriptions ultérieures faites par un actionnaire détenant un encours au moins égal à 750.000 euro)
Part I	FR0010413583	<b>1,00% maximum</b> (au lieu de 0,05%)

## Informations spécifiques

### Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

### Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 90, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com) Télécopie : 01-53-15-70-70.

### Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan :

3. Compléments d'information,

3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

### Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée  
Niveau de levier indicatif : 53,80%.

## Informations réglementaires

### Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

### Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314–75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com).

### Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de CPR AM

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com).

### Politique de Rémunérations

#### Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR AM est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 2 février 2021, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2020 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2021.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2021, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

## **1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel**

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (soit 106 collaborateurs au 31 décembre 2021) s'est élevé à 15 251 854 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 9 358 487 euros, soit 61% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 5 893 367 euros, soit 39% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (5 collaborateurs au 31 décembre 2021) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (5 collaborateurs au 31 décembre 2021), le montant total des rémunérations (fixes et variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

## **2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt**

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

### **1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille**

#### *Critères financiers usuels :*

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 et 5 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

## *Critères non-financiers usuels :*

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

## 2. Fonctions commerciales

### *Critères financiers usuels :*

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

### *Critères non-financiers usuels :*

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

## 3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

## **Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) et Loi de transition énergétique pour la croissance verte (Article 173 de la loi n°2015-992)**

- CPR AM produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus 13 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- CPR AM applique une politique d'exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'homme, à l'organisation internationale du travail et à l'environnement. CPR AM exclut ainsi de toutes ses gestions actives les entreprises aux

comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :

- mines antipersonnel,
- bombes à sous-munitions,
- armes chimiques,
- armes biologiques,
- armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de CPR AM.

De plus, CPR AM met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles CPR AM a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

## Charbon

Le charbon étant le plus important contributeur individuel au changement climatique imputable à l'activité humaine, CPR AM a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique au charbon thermique, générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, CPR AM a progressivement renforcé sa politique d'exclusion charbon. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole. Conformément aux Objectifs de développement durable des Nations unies et à l'Accord de Paris de 2015, cette stratégie s'appuie sur les recherches et les recommandations d'un Comité scientifique, qui prend en compte les scénarios énergétiques de l'AIE (Agence internationale de l'énergie), du Climate Analytics et des Science-Based Targets. En 2020, dans le cadre de la mise à jour de sa politique sur le secteur du charbon thermique, CPR AM a étendu de nouveau sa politique d'exclusion à l'exploitation du charbon, qui se réfère désormais à toute entreprise développant ou prévoyant de développer de nouvelles capacités d'exploitation du charbon thermique.

CPR AM exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités charbon thermique sur l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport),
- Les entreprises réalisant plus de 25% de leur revenu de l'extraction du charbon thermique,
- Les entreprises réalisant une extraction de charbon thermique de 100 MT ou plus sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises dont le revenu issu de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité au charbon thermique est supérieur à 50% du revenu total sans analyse, toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

## Application en gestion passive :

### • Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de CPR AM (à l'exception des indices très concentrés).

### • Fonds passifs non ESG

- Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.
- Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.
- Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de CPR AM répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.
- Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de CPR AM mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, CPR AM a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

## Tabac

Depuis 2018, CPR AM limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac et applique les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).

- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

En mai 2020, CPR AM est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac.

▪ Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, CPR AM met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 173 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

## Règlements SFDR et Taxonomie

### Article 8 - gestion active - au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation des changements climatiques, (ii) adaptation aux changements climatiques, (iii) utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, (iv) transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et contrôle de la pollution, (vi) protection des écosystèmes sains.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fait ses meilleurs efforts pour divulguer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des Normes techniques réglementaires en ce qui concerne le contenu et la présentation des divulgations conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables qui sera mis à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

A partir de la pleine disponibilité des données et de la finalisation des méthodologies de calcul pertinentes, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

#### Article 8 – gestion active – au titre de l'article 11 de SFDR

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales et à ce titre est classé Article 8 conformément au Règlement « Disclosure ».

Outre l'application de la Politique d'investissement responsable d'Amundi, le Fonds promeut ces caractéristiques via une analyse ESG accrue des titres détenus (au moins 90% des titres font l'objet d'une notation extra-financière), en cherchant à obtenir un score ESG du portefeuille supérieur à celui de leur univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

## **Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 décembre 2021**

**CPR CASH**

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
CPR ASSET MANAGEMENT  
90, boulevard Pasteur  
75015 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CPR CASH relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



CPR CASH

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Philippe Chevalier



Date : 2022.04.07 10:32:12  
+0200

## Comptes annuels

## Bilan Actif au 30/12/2021 en EUR

	30/12/2021	30/12/2020
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>	<b>34 979 583,33</b>	<b>19 995 811,11</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>1 252 004 557,81</b>	<b>2 773 135 954,41</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>94 973 520,33</b>	<b>179 848 363,62</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	94 973 520,33	179 848 363,62
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>	<b>769 497 168,66</b>	<b>1 267 889 797,11</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	594 375 327,93	1 142 840 243,96
Titres de créances négociables	574 348 486,30	1 142 840 243,96
Autres titres de créances	20 026 841,63	
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	175 121 840,73	125 049 553,15
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>143 732 482,84</b>	<b>341 938 935,80</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	143 732 482,84	341 938 935,80
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>243 795 756,04</b>	<b>983 434 369,72</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	243 795 756,04	983 434 369,72
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>5 629,94</b>	<b>24 488,16</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations	5 629,94	24 488,16
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>50 000,00</b>	<b>8 870 000,00</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	50 000,00	8 870 000,00
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>237 104 757,83</b>	<b>664 386 292,82</b>
Liquidités	237 104 757,83	664 386 292,82
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 524 138 898,97</b>	<b>3 466 388 058,34</b>

## Bilan Passif au 30/12/2021 en EUR

	30/12/2021	30/12/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	1 533 447 417,67	3 480 711 184,80
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-5 153 112,14	-5 137 488,46
Résultat de l'exercice (a, b)	-5 260 061,75	-9 632 366,42
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>1 523 034 243,78</b>	<b>3 465 941 329,92</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>3 116,14</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	3 116,14	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations	3 116,14	
<b>DETTES</b>	<b>1 099 245,23</b>	<b>444 428,71</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 099 245,23	444 428,71
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>2 293,82</b>	<b>2 299,71</b>
Concours bancaires courants	2 293,82	2 299,71
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 524 138 898,97</b>	<b>3 466 388 058,34</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors-Bilan au 30/12/2021 en EUR

	30/12/2021	30/12/2020
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
OIS/0.0/FIX/-0.476		5 006 601,00
OIS/0.0/FIX/-0.481		25 031 344,00
OIS/0.0/FIX/-0.481		25 033 008,00
OIS/0.0/FIX/-0.48		30 018 619,00
OIS/0.0/FIX/-0.48		10 010 104,00
OIS/0.0/FIX/-0.481		40 052 201,00
OIS/0.0/FIX/-0.481		23 026 775,00
OIS/0.0/FIX/-0.48		5 005 436,00
OIS/0.0/FIX/-0.48		21 027 674,00
OIS/0.0/FIX/-0.484		40 050 619,00
OIS/0.0/FIX/-0.492		13 017 131,00
OIS/0.0/FIX/-0.492		80 098 253,00
OIS/0.0/FIX/-0.491		10 012 922,00
OIS/0.0/FIX/-0.487		21 016 381,00
OIS/0.0/FIX/-0.486		40 051 688,00
OIS/0.0/FIX/-0.482		40 049 639,00
OIS/0.0/FIX/-0.483		35 044 779,00
OIS/0.0/FIX/-0.484		20 022 274,00
OIS/0.0/FIX/-0.485		16 018 626,00
OIS/0.0/FIX/-0.49		30 027 525,00
OIS/0.0/FIX/-0.476		40 019 298,00
OIS/0.0/FIX/-0.482		50 079 693,00
OIS/0.0/FIX/-0.476		20 007 519,00
OIS/0.0/FIX/-0.48		50 060 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.482		20 026 033,00
OIS/0.0/FIX/-0.482		20 026 033,00
OIS/0.0/FIX/-0.479		70 103 613,00
OIS/0.0/FIX/-0.476		80 086 457,00
OIS/0.0/FIX/-0.508		20 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.478		15 018 961,00
OIS/0.0/FIX/-0.476		50 070 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.478		50 080 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.475		40 070 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.475		100 100 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.476		20 026 033,00

## Hors-Bilan au 30/12/2021 en EUR

	30/12/2021	30/12/2020
OISEST/0.0/FIX/-0.56	20 027 638,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.56	35 049 877,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.56	10 014 381,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.56	30 041 841,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.56	2 002 067,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.56	5 007 277,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.56	15 022 074,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.56	5 007 037,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.56	25 035 829,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.56	20 027 381,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.56	15 012 973,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	20 035 451,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	10 013 690,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	5 005 088,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	9 509 990,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	9 509 990,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	5 003 069,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	4 005 066,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	12 515 644,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	9 509 498,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	15 012 410,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	10 014 019,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	9 510 810,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	12 009 928,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	15 020 841,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	20 039 578,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	10 005 411,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	9 509 171,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	6 005 054,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	20 034 183,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	35 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	25 024 085,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.58	60 104 431,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	5 003 022,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.58	45 042 665,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.58	50 100 200,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.58	10 015 147,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.58	25 036 929,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.58	27 017 831,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.59	10 004 307,00	

## Hors-Bilan au 30/12/2021 en EUR

	30/12/2021	30/12/2020
OISEST/0.0/FIX/-0.58	40 055 075,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.58	10 005 625,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	13 012 850,00	
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## Compte de Résultat au 30/12/2021 en EUR

	30/12/2021	30/12/2020
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		0,60
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		74,70
Produits sur titres de créances	-1 082 487,54	-1 027 605,38
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	1 241,37	1 183,85
Produits sur instruments financiers à terme	34 244,61	144 486,82
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>-1 047 001,56</b>	<b>-881 859,41</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	2 475 746,97	4 826 531,76
Charges sur instruments financiers à terme	10 456,07	20 958,24
Charges sur dettes financières	2 232 367,22	4 151 308,45
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>4 718 570,26</b>	<b>8 998 798,45</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>-5 765 571,82</b>	<b>-9 880 657,86</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 291 041,34	1 623 446,17
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-7 056 613,16</b>	<b>-11 504 104,03</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 796 551,41	1 871 737,61
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-5 260 061,75</b>	<b>-9 632 366,42</b>

## Annexes aux comptes annuels

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19**

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours d'ouverture du jour appelé J des marchés soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

- Zone Asie : cours de clôture J des marchés
- Zone Europe : cours d'ouverture J
- Zone Amérique : cours de clôture (J-1).

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours d'ouverture communiqués par différents prestataires de services financiers.

Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

## **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

## **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

## **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## **Instruments financiers à terme :**

### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

- Zone Asie : au cours de compensation du jour
- Zone Europe : au cours d'ouverture du jour (J)
- Zone Amérique : au cours de compensation de (J-1).

### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

## **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net hors OPC indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011030816 - CPR CASH TRESO FLUX : Taux de frais maximum de 0,15% TTC.

FR0000291239 - CPR CASH P : Taux de frais maximum de 0,15% TTC.

FR0010413583 - CPR CASH I : Taux de frais maximum de 0,10% TTC.

La Sicav a pris en charge un montant de 27 727,53 € lié à la cotisation AMF.

## **Commission de surperformance :**

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'« actif de référence » qui représente l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice EONIA Capitalisé.

Cette comparaison est effectuée sur une période d'observation d'une année dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représentera 20% maximum de l'écart entre ces 2 actifs.

Le taux de la commission de surperformance applicable est fixé au début de chaque période d'observation pour toute la période.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la valeur liquidative. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la valeur liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue que si, le jour de la dernière valeur liquidative de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts CPR CASH I	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR CASH P	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR CASH TRESO FLUX	Capitalisation	Capitalisation

## 2. Évolution de l'actif net au 30/12/2021 en EUR

	30/12/2021	30/12/2020
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>3 465 941 329,92</b>	<b>3 004 869 647,55</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 176 170 731,00	21 186 928 834,34
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 106 592 215,61	-20 706 728 539,50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers		
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 589 026,67	-5 666 457,35
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	128,41	49,03
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-16,84	-113,71
Frais de transactions	-82 930,00	-131 440,00
Différences de change	65,83	-96,89
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 264 765,26	-1 834 057,67
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-2 296 614,10	-3 561 379,36
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 561 379,36	1 727 321,69
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-21 974,36	7 608,15
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 513,80	24 488,16
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-24 488,16	-16 880,01
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-7 056 613,16	-11 504 104,03
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>1 523 034 243,78</b>	<b>3 465 941 329,92</b>

## 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	94 973 520,33	6,24
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>94 973 520,33</b>	<b>6,24</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non financiers Étrangers - Européens marché non réglementé	175 121 840,73	11,50
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers étrangers - Non Européens	20 026 841,63	1,31
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	289 681 563,75	19,02
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	284 666 922,55	18,69
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>769 497 168,66</b>	<b>50,52</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Taux	749 939 433,00	49,24
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>749 939 433,00</b>	<b>49,24</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>		

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts							34 979 583,33	2,30
Obligations et valeurs assimilées			94 973 520,33	6,24				
Titres de créances	714 521 586,08	46,91	54 975 582,58	3,61				
Opérations temporaires sur titres	243 795 756,04	16,01						
Comptes financiers							237 104 757,83	15,57
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							2 293,82	
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	749 939 433,00	49,24						
Autres opérations								

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	34 979 583,33	2,30								
Obligations et valeurs assimilées			94 973 520,33	6,24						
Titres de créances	769 497 168,66	50,52								
Opérations temporaires sur titres	243 795 756,04	16,01								
Comptes financiers	237 104 757,83	15,57								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	2 293,82									
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	749 939 433,00	49,24								
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 SEK		Devise 2 CHF		Devise 3 USD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers			308,65		141,71			
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers	2 293,41						0,41	
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

## 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2021
<b>CRÉANCES</b>		
	Collatéraux	50 000,00
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>50 000,00</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	133 374,64
	Frais de gestion variable	0,59
	Collatéraux	962 000,00
	Autres dettes	3 870,00
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 099 245,23</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-1 049 245,23</b>

## 3.6. CAPITAUX PROPRES

### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part CPR CASH I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	117	1 298 083 311,13
Parts rachetées durant l'exercice	-267	-2 962 718 279,31
Solde net des souscriptions/rachats	-150	-1 664 634 968,18
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	72	
<b>Part CPR CASH P</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	83 297	1 843 833 738,35
Parts rachetées durant l'exercice	-95 380	-2 111 499 915,04
Solde net des souscriptions/rachats	-12 083	-267 666 176,69
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	32 888	
<b>Part CPR CASH TRESO FLUX</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	171 852	34 253 681,52
Parts rachetées durant l'exercice	-162 416	-32 374 021,26
Solde net des souscriptions/rachats	9 436	1 879 660,26
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	11 573	

## 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part CPR CASH I</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part CPR CASH P</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part CPR CASH TRESO FLUX</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

## 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2021
<b>Parts CPR CASH I</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	540 771,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,04
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Parts CPR CASH P</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	749 420,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,09
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Parts CPR CASH TRESO FLUX</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	848,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,09
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	0,59
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue .»

## 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/12/2021
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

## 3.9. AUTRES INFORMATIONS

### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2021
Titres pris en pension livrée	243 982 299,56
Titres empruntés	

### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2021
Actions			
Obligations			
TCN			14 507 461,23
	ITCN8737675Z	CA CONS FINA ZCP 02-02-22	9 504 839,10
	ITCN8666597Z	CREDIT LYONNAIS 030222 FIX -0.55	5 002 622,13
OPC			143 732 482,84
	FR0011176635	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI E	29 419 682,70
	FR0007435920	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI I	41 841 344,14
	FR0013067808	BFT MONETAIRE COURT TERME ISR I2 C	72 471 456,00
Instruments financiers à terme			171 182 670,00
	SWP024960901	OISEST/0.0/FIX/-0.56	20 027 638,00
	SWP025135501	OISEST/0.0/FIX/-0.57	5 003 069,00
	SWP025111001	OISEST/0.0/FIX/-0.57	20 035 451,00
	SWP025175701	OISEST/0.0/FIX/-0.57	35 000 000,00
	SWP025166301	OISEST/0.0/FIX/-0.57	6 005 054,00
	SWP025200501	OISEST/0.0/FIX/-0.58	25 036 929,00
	SWP025199401	OISEST/0.0/FIX/-0.58	10 015 147,00
	SWP025214801	OISEST/0.0/FIX/-0.58	40 055 075,00
	SWP025208701	OISEST/0.0/FIX/-0.59	10 004 307,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>329 422 614,07</b>

## 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2021	30/12/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	-5 260 061,75	-9 632 366,42
<b>Total</b>	<b>-5 260 061,75</b>	<b>-9 632 366,42</b>

	30/12/2021	30/12/2020
<b>Parts CPR CASH I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-2 558 270,55	-6 625 701,73
<b>Total</b>	<b>-2 558 270,55</b>	<b>-6 625 701,73</b>

	30/12/2021	30/12/2020
<b>Parts CPR CASH P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-2 693 248,19	-3 005 372,83
<b>Total</b>	<b>-2 693 248,19</b>	<b>-3 005 372,83</b>

	30/12/2021	30/12/2020
<b>Parts CPR CASH TRESO FLUX</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-8 543,01	-1 291,86
<b>Total</b>	<b>-8 543,01</b>	<b>-1 291,86</b>

# OPCVM CPR CASH

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2021	30/12/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 153 112,14	-5 137 488,46
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>-5 153 112,14</b>	<b>-5 137 488,46</b>

	30/12/2021	30/12/2020
<b>Parts CPR CASH I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 691 368,04	-3 656 015,36
<b>Total</b>	<b>-2 691 368,04</b>	<b>-3 656 015,36</b>

	30/12/2021	30/12/2020
<b>Parts CPR CASH P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 453 957,57	-1 480 839,02
<b>Total</b>	<b>-2 453 957,57</b>	<b>-1 480 839,02</b>

	30/12/2021	30/12/2020
<b>Parts CPR CASH TRESO FLUX</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-7 786,53	-634,08
<b>Total</b>	<b>-7 786,53</b>	<b>-634,08</b>

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	28/12/2017	30/12/2018	30/12/2019	30/12/2020	30/12/2021
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>2 496 927 615,20</b>	<b>3 717 995 989,22</b>	<b>3 004 869 647,55</b>	<b>3 465 941 329,92</b>	<b>1 523 034 243,78</b>
<b>Parts CPR CASH I en EUR</b>					
Actif net	1 473 456 207,61	2 521 806 855,75	2 088 167 416,93	2 467 489 399,94	795 536 139,09
Nombre de titres	131	225	187	222	72
Valeur liquidative unitaire	11 247 757,31	11 208 030,47	11 166 670,67	11 114 817,11	11 049 113,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-18 935,12	-24 439,71	-24 989,11	-16 468,53	-37 380,11
Capitalisation unitaire sur résultat	-8 875,20	-14 649,37	-15 832,77	-29 845,50	-35 531,53
<b>Parts CPR CASH P en EUR</b>					
Actif net	1 021 784 032,64	1 194 850 281,52	915 489 989,79	998 024 244,48	725 196 791,73
Nombre de titres	45 472	53 368	41 047	44 971	32 888
Valeur liquidative unitaire	22 470,62	22 388,89	22 303,45	22 192,61	22 050,49
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-37,83	-48,82	-49,91	-32,92	-74,61
Capitalisation unitaire sur résultat	-22,93	-31,63	-34,44	-66,82	-81,89
<b>Parts CPR CASH TRESO FLUX en EUR</b>					
Actif net	1 687 374,95	1 338 851,95	1 212 240,83	427 685,50	2 301 312,96
Nombre de titres	8 327	6 631	6 027	2 137	11 573
Valeur liquidative unitaire	202,638	201,908	201,135	200,133	198,851
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,34	-0,44	-0,45	-0,29	-0,67
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,26	-0,27	-0,31	-0,60	-0,73

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Dépôts</b>				
KT3944672 BBVA030322	EUR	35 000 000	34 979 583,33	2,30
<b>TOTAL Dépôts</b>			<b>34 979 583,33</b>	<b>2,30</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>LUXEMBOURG</b>				
SG ISSUER OISEST+0.075% 12-12-22	EUR	95 000 000	94 973 520,33	6,23
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>94 973 520,33</b>	<b>6,23</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>94 973 520,33</b>	<b>6,23</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>94 973 520,33</b>	<b>6,23</b>
<b>Titres de créances</b>				
<b>Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
SANTANDER CONSUMER FINANCE, S.A. 010222 FIX -0.66	EUR	9 500 000	9 505 577,13	0,63
SANTANDER CONSUMER FINANCE, S.A. 180122	EUR	5 000 000	5 001 556,13	0,33
SANTANDER CONSUMER FINANCE, S.A. 240122	EUR	9 500 000	9 503 903,38	0,62
SANTANDER CONSUMER FINANCE, S.A. 240122	EUR	9 500 000	9 503 903,38	0,62
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>33 514 940,02</b>	<b>2,20</b>
<b>ESPAGNE</b>				
BANCO BILBAO VIZ 030122 FIX -0.59	EUR	2 000 000	2 000 059,32	0,13
SANTANDER CONSUMER FINANCE, S.A. 100222 FIX -0.56	EUR	25 000 000	25 015 999,13	1,64
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>27 016 058,45</b>	<b>1,77</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
FIDELITY NATIONA 310122 FIX -0.48	EUR	15 000 000	15 006 207,49	0,98
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>15 006 207,49</b>	<b>0,98</b>
<b>FRANCE</b>				
ALSTOM SA 250222 FIX -0.495	EUR	4 000 000	4 003 036,80	0,26
BANQUE PALATINE 210222 OISEST 0.035	EUR	25 000 000	24 984 233,08	1,64
BNP PARIBAS 140322 OISEST 0.0	EUR	30 000 000	29 991 349,50	1,97
CA CONS FINA ZCP 02-02-22	EUR	9 500 000	9 504 839,10	0,63
CREDIT LYONNAIS 030222 FIX -0.55	EUR	5 000 000	5 002 622,13	0,32
DANONE ZCP 10-02-22	EUR	20 000 000	20 012 229,15	1,32
ENGIE SA 170122 FIX -0.545	EUR	35 000 000	35 009 134,81	2,29
ENGIE ZCP 04-01-22	EUR	10 000 000	10 000 458,53	0,66
ICADE ZCP 21-01-22	EUR	27 000 000	27 008 472,06	1,78
LA BANQUE POSTALE 070322 FIX -0.695	EUR	60 000 000	60 075 360,20	3,95
LA POSTE ZCP 17-01-22	EUR	10 000 000	10 002 633,52	0,66
LEGRAND ZCP 04-02-22	EUR	6 000 000	6 002 927,17	0,39
L OREAL S A ZCP 10-03-22	EUR	10 000 000	10 011 365,38	0,65
REGION PROVENCE ALPES CT AZUR 310122 FIX -0.58	EUR	9 500 000	9 504 750,05	0,62
SCHN ELEC SE ZCP 18-02-22	EUR	10 000 000	10 007 592,04	0,66
VEOL ENVI ZCP 04-01-22	EUR	5 000 000	5 000 325,26	0,33
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 190122 FIX -0.54	EUR	30 000 000	30 008 725,75	1,97

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
WORLDLINE SA 120122 FIX -0.51	EUR	15 000 000	15 002 570,99	0,98
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>321 132 625,52</b>	<b>21,08</b>
<b>ITALIE</b>				
CASSA DEPOSITI E PRESTITI SPA 020222 FIX -0.575	EUR	5 000 000	5 002 661,05	0,33
CASSA DEPOSITI E PRESTITI SPA 030222 FIX -0.575	EUR	15 000 000	15 008 220,52	0,98
CASSA DEPOSITI E PRESTITI SPA 070322 FIX	EUR	20 000 000	20 024 807,62	1,32
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>40 035 689,19</b>	<b>2,63</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
INTESA SANPAOLO 160322 FIX -0.55	EUR	40 000 000	40 045 533,72	2,63
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>40 045 533,72</b>	<b>2,63</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 100122 FIX	EUR	5 000 000	5 000 649,32	0,33
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE BV 280222 FIX -0.56	EUR	10 000 000	10 009 092,46	0,66
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>15 009 741,78</b>	<b>0,99</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
UNICREDIT SPA-LONDON BRANCH 070122 FIX -	EUR	20 000 000	20 002 127,45	1,32
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>20 002 127,45</b>	<b>1,32</b>
<b>SUEDE</b>				
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 100322	EUR	50 000 000	50 075 428,39	3,29
VOLVO TREASURY AB 280222 FIX -0.5	EUR	12 500 000	12 510 134,29	0,82
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>62 585 562,68</b>	<b>4,11</b>
<b>SUISSE</b>				
BANQ CANT DE ZURI ZCP 02-03-22	EUR	20 000 000	20 026 841,63	1,32
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>20 026 841,63</b>	<b>1,32</b>
<b>TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>594 375 327,93</b>	<b>39,03</b>
<b>Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
AAREAL BK ZCP 09-02-22	EUR	45 000 000	45 027 031,75	2,96
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>45 027 031,75</b>	<b>2,96</b>
<b>ESPAGNE</b>				
CAIXABANK ZCP 10-03-22	EUR	25 000 000	25 027 768,97	1,64
INST DE CRED OFIC ZCP 11-02-22	EUR	20 000 000	20 016 429,47	1,32
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>45 044 198,44</b>	<b>2,96</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
FIDE NATL INFO SER ZCP 13-01-22	EUR	10 000 000	10 001 805,88	0,65
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>10 001 805,88</b>	<b>0,65</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
INTE BANK LUXE ZCP 07-02-22	EUR	25 000 000	25 014 405,50	1,65
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>25 014 405,50</b>	<b>1,65</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ENEL FINA INTL NV ZCP 28-01-22	EUR	10 000 000	10 003 569,02	0,65
ENEL FINA INTL NV ZCP 30-03-22	EUR	13 000 000	13 011 965,06	0,85
REPS INTL FINA BV ZCP 01-03-22	EUR	15 000 000	15 013 741,91	0,99
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>38 029 275,99</b>	<b>2,49</b>

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ROYAUME-UNI</b>				
AMCOR UK FINANCE ZCP 01-02-22	EUR	12 000 000	12 005 123,17	0,79
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>12 005 123,17</b>	<b>0,79</b>
<b>TOTAL Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>175 121 840,73</b>	<b>11,50</b>
<b>TOTAL Titres de créances</b>			<b>769 497 168,66</b>	<b>50,53</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI E	EUR	3 000	29 419 682,70	1,93
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI I	EUR	193,727	41 841 344,14	2,74
BFT MONETAIRE COURT TERME ISR I2 C	EUR	7 400	72 471 456,00	4,76
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>143 732 482,84</b>	<b>9,43</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>143 732 482,84</b>	<b>9,43</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>143 732 482,84</b>	<b>9,43</b>
<b>Titres reçus en pension</b>				
<b>ESPAGNE</b>				
ESPAGNE 1.95% 30-07-30	EUR	1 739 000	1 999 850,00	0,13
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0% 31-01-25	EUR	1 976 000	1 999 712,00	0,13
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 30-04-29	EUR	1 809 000	1 998 945,00	0,13
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.85% 30-07-35	EUR	1 739 000	1 999 850,00	0,13
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.35% 30-07-33	EUR	142 737 000	171 999 742,94	11,30
SPAIN IL BOND 0.65% 30-11-27	EUR	1 593 000	2 001 188,68	0,13
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>181 999 288,62</b>	<b>11,95</b>
<b>ITALIE</b>				
BTPSH 0 08/01/34	EUR	2 358 000	2 000 291,40	0,13
BTPSH 0 11/01/26	EUR	2 020 000	2 001 820,00	0,13
BTPSH 0 11/01/29	EUR	2 110 000	1 998 803,00	0,13
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 14-06-22	EUR	49 810 000	49 999 925,53	3,28
ITALIE 0% 01/02/2030	EUR	2 135 000	1 999 491,55	0,14
ITALIE 0% 01/02/2033	EUR	2 272 000	2 000 018,88	0,13
ITALY BTPS HYBRID	EUR	2 000 000	1 999 960,00	0,13
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>62 000 310,36</b>	<b>4,07</b>
<b>TOTAL Titres reçus en pension</b>			<b>243 999 598,98</b>	<b>16,02</b>
<b>Indemnités sur titres reçus en pension</b>			<b>-203 842,94</b>	<b>-0,01</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Autres instruments financiers à terme</b>				
<b>Swaps de taux</b>				
OISEST/0.0/FIX/-0.56	EUR	25 035 829	-354,98	
OISEST/0.0/FIX/-0.56	EUR	20 027 638	-234,37	
OISEST/0.0/FIX/-0.56	EUR	20 027 381	-283,97	
OISEST/0.0/FIX/-0.56	EUR	30 041 841	-463,14	
OISEST/0.0/FIX/-0.56	EUR	5 007 037	-102,91	
OISEST/0.0/FIX/-0.56	EUR	15 022 074	-308,75	

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OISEST/0.0/FIX/-0.56	EUR	15 012 973	-142,67	
OISEST/0.0/FIX/-0.56	EUR	35 049 877	-584,50	
OISEST/0.0/FIX/-0.56	EUR	10 014 381	-167,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.56	EUR	5 007 277	-102,01	
OISEST/0.0/FIX/-0.56	EUR	2 002 067	21,41	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	10 005 411	194,91	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	9 509 990	-23,69	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	5 003 069	-6,28	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	20 039 578	152,42	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	9 509 990	-23,69	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	5 005 088	-30,69	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	10 013 690	-78,07	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	12 515 644	80,81	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	35 000 000	264,98	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	9 509 171	28,14	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	4 005 066	-4,66	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	25 024 085	131,94	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	13 012 850	-1,09	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	9 509 498	11,46	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	20 035 451	-203,67	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	15 012 410	31,02	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	15 020 841	115,17	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	5 003 022	102,97	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	10 014 019	64,66	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	9 510 810	28,07	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	6 005 054	23,67	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	20 034 183	154,92	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	12 009 928	35,45	
OISEST/0.0/FIX/-0.58	EUR	25 036 929	414,09	
OISEST/0.0/FIX/-0.58	EUR	27 017 831	118,82	
OISEST/0.0/FIX/-0.58	EUR	60 104 431	915,89	
OISEST/0.0/FIX/-0.58	EUR	10 005 625	132,07	
OISEST/0.0/FIX/-0.58	EUR	10 015 147	203,22	
OISEST/0.0/FIX/-0.58	EUR	45 042 665	634,20	
OISEST/0.0/FIX/-0.58	EUR	40 055 075	564,58	
OISEST/0.0/FIX/-0.58	EUR	50 100 200	1 079,34	
OISEST/0.0/FIX/-0.59	EUR	10 004 307	125,73	
<b>TOTAL Swaps de taux</b>			<b>2 513,80</b>	
<b>TOTAL Autres instruments financiers à terme</b>			<b>2 513,80</b>	
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>2 513,80</b>	

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			50 000,00	
Dettes			-1 099 245,23	-0,07
Comptes financiers			237 102 464,01	15,57
Actif net			1 523 034 243,78	100,00

Parts CPR CASH TRESO FLUX	EUR	11 573	198,851
Parts CPR CASH P	EUR	32 888	22 050,49
Parts CPR CASH I	EUR	72	11 049 113,04